



Décision du 07 novembre 2023

**portant inscription sur la liste des candidats admis à la 2ème phase de sélection
des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale
(en référence de l'article 11-1 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008)**

Session septembre 2023

SPÉCIALITÉ RESTAURATION HOSTELLERIE LOISIRS (RHL)

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 07 novembre 2023,

Les huit (08) candidats dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont déclarés admis :

Vol	N° Candidature	Civilité	Nom de naissance	Prénom
1	1309091	Mme	BUISSON	Pricilla
2	1308350	M.	IDIR	Alban
3	1308129	Mme	CAPUOZZOLO	Carole
4	1288248	M.	CHAMMOUGOM	Eric

Vol	N° Candidature	Civilité	Nom de naissance	Prénom
5	1308380	Mme	MARCY	Jeanne
6	1308199	Mme	GABRIEL-CALIXTE	Luigi-Anne
7	1308334	Mme	TROCAS	Goka
8	1308225	Mme	SAISON	Margot

Rochefort, le 07 novembre 2023

Le colonel Julien GUTTMANN
chef de la division du recrutement,
des concours et des examens